



## LES 50 ANS DE L'ASSOCIATION INTERPARLEMENTAIRE FRANCE-CANADA SOUS LE SCEAU DE LA CONFÉRENCE SUR LE CLIMAT DE PARIS 2015

### Compte-rendu de la 43<sup>e</sup> session de l'Association Interparlementaire France-Canada sur le changement climatique

19 au 22 mai 2015

Du 19 au 22 mai, les parlementaires français et canadiens se sont retrouvés à Paris et à Arras pour leur 43<sup>e</sup> session d'échanges interparlementaires et la célébration du cinquantième anniversaire de l'Association Interparlementaire France-Canada (AIFC).

**La délégation canadienne**, conduite par la sénatrice de l'Alberta, Mme Claudette Tardif, présidente de la section canadienne de l'AIFC, était composée des députés MM. Maurice Bélanger (Ontario), Yvon Godin (Nouveau Brunswick), et des sénateurs MM. Serge Joyal (Québec) et Michel Rivard (Québec).

**La délégation française**, présidée par Mme Catherine Coutelle, députée de la Vienne et présidente de la section française de l'AIFC, était composée de Mme Claudine Lepage, présidente du groupe d'amitié sénatorial France-Canada, de Mme Karine Claireaux, MM. André Gattolin et Charles Revet, sénateurs, ainsi que des députés, Mmes Marie-Noëlle Battistel et Joëlle Huillier, MM. Marc Le Fur et Patrice Martin-Lalande.

Au menu de leurs échanges figuraient la lutte contre le terrorisme et la lutte contre les changements climatiques dans la perspective de la prochaine Conférence sur le Climat (COP21), qui se tiendra à Paris, fin novembre-début décembre 2015.

#### *I. La réussite de la COP21, un enjeu essentiel pour l'AIFC*

Afin d'échanger sur les enjeux de la COP21, les membres de l'AIFC ont été reçus au Sénat par **M. Hervé Maurey**, président de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable et membre de l'Association, et par M. Stéphane Crouzat, conseiller diplomatique auprès de Mme Ségolène Royal, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie. Ils ont également pu échanger lors d'une session de travail dédiée à la question du changement climatique.



*M. Serge Joyal, Mme Claudine Lepage, M. Yvon Godin, Mme Catherine Coutelle, Mme Claudette Tardif, M. Maurice Bélanger, reçus à la mairie d'Arras*

À l'issue de cette session, les délégations ont conjointement signé un communiqué de presse, dans lequel elles appelaient à « **la réussite et l'aboutissement de la Conférence climat** » de décembre.

L'enjeu d'une telle réussite a été rappelé par les membres des deux délégations lors de chacun des entretiens et sessions de travail qui se sont déroulés lors de cette semaine, notamment lors de l'entretien avec M. Hervé Maurey, président de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable, et rapporteur pour l'Union interparlementaire, de la déclaration finale qui sera adoptée au Sénat lors de la réunion parlementaire de Paris, en marge de la COP21.

Ce dernier a ainsi rappelé l'implication des parlementaires et particulièrement du Sénat dans la préparation de la COP21. Il a indiqué que le Sénat avait mis en place un groupe de travail relatif aux négociations internationales sur le climat et l'environnement.



Entretien avec M. Hervé Maurey, président de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable au Sénat

La délégation a également pu se rendre au ministère de l'Écologie pour un entretien avec M. Stéphane Crouzat, conseiller diplomatique de Mme Ségolène Royal. Cet entretien a permis de faire le point sur la préparation et les enjeux de la conférence. M. Crouzat a ainsi présenté l'« équipe climat » mise en place par le gouvernement français, pilotée par le ministère des Affaires étrangères et le ministère de l'Écologie.

Il a rappelé l'importance de la société civile dans la réussite de cette conférence.

Les acteurs non-étatiques sont ainsi appelés à jouer un rôle à travers « l'Agenda des solutions » valorisant les initiatives et projets publics et privés.

A également été soulignée la mise en œuvre du Fonds vert qui devra être abondé par les pays développés au profit des actions d'adaptation et d'atténuation dans les pays en développement. L'objectif est de parvenir à mobiliser, chaque année, **100 milliards de dollars** (soit 70 milliards d'euros environ), d'ici à 2020.

Lors d'une session de travail entre parlementaires, M. Maurice Bélanger, député canadien, membre de la commission de l'Énergie et des ressources à la Chambre des Communes, a également insisté sur le rôle de la société dans la lutte contre le changement climatique et la mise en œuvre de meilleures pratiques. Il a estimé qu'il fallait développer les mesures incitatives telles le crédit d'impôt relatif à l'énergie solaire. Il est également revenu sur la situation de l'Antarctique et du Groenland, qui sont des territoires en première ligne face à la dérégulation des températures.

De même, M. André Gattolin a fait valoir que les risques pour l'Arctique -région la plus exposée au réchauffement climatique- sont plus importants que dans le reste du monde. Son rapport d'information, rédigé au nom de la commission des Affaires européennes du Sénat « *Arctique : préoccupations européennes pour un enjeu global* » reprend et explicite ces problématiques. M. André Gattolin a également rappelé l'importance d'une « *diplomatie intelligente* », qui permettrait la signature d'un accord global mais différencié pour chacun des pays contributeurs.

## **II. La contribution du Canada à la COP21 : une réduction de ses émissions de gaz à effet de serre de 30 % d'ici à 2030**

Le Canada a été le 37<sup>e</sup> pays à déposer sa contribution le 15 mai dernier. Signataire de la *Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques* (CCNUCC) de 1992, le Canada s'était néanmoins retiré du Protocole de Kyoto en décembre 2011.

Le pays, dans sa politique de lutte contre le changement climatique, doit prendre en compte un certain nombre de paramètres : un vaste territoire, des températures extrêmes, une population croissante ainsi que des ressources naturelles immenses (hydrocarbures, minerais, produits agricoles). Le Canada détient ainsi les troisièmes réserves mondiales de pétrole et en est le 6<sup>e</sup> producteur.

Le pays doit ainsi combiner une volonté de promouvoir l'industrie pétrolière et une action efficace en matière de protection de l'environnement.

C'est dans ce contexte que le pays a déposé une contribution modérément ambitieuse en vue de la COP21, visant à **la réduction de ses émissions de gaz à effet de serre de 30 % en 2030** par rapport à 2005. Cela correspondrait en réalité à une baisse de 14 % par rapport à 1990, tandis que l'Union européenne vise au moins 40 % de réduction. Selon les calculs réalisés par le Réseau Action Climat, en prenant en compte l'impact des forêts, cet objectif reviendrait, à une hausse de 2 % par rapport à 1990.

L'ancien Premier ministre, M. Stephen Harper, n'avait en effet pas placé la question climatique au premier plan des préoccupations du pays. Sous son mandat, le Canada s'était même écarté des objectifs fixés par le protocole de Kyoto de 1997, entré en vigueur en 2005, dont le pays avait décidé de se retirer en 2011.

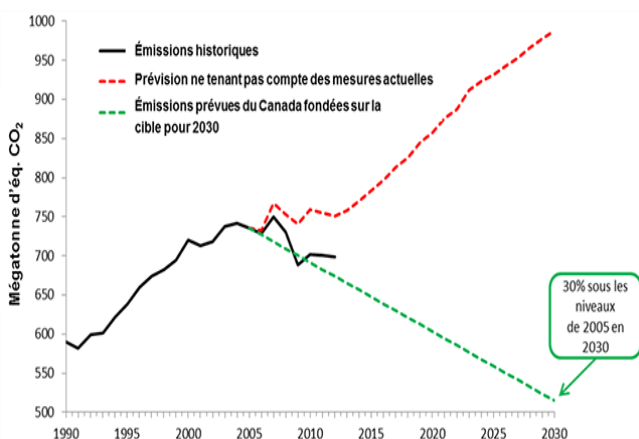


Schéma relatif aux émissions de CO<sub>2</sub> du Canada à horizon 2030 (extrait du site du gouvernement canadien)

A l'appui de cette contribution, le gouvernement fédéral a annoncé la mise en œuvre de **réglementations sectorielles** :

- **dans le domaine pétrolier et gazier**, pour diminuer l'émission de méthane, un gaz à effet de serre vingt-cinq fois plus puissant que le dioxyde de carbone ;
- **dans le secteur manufacturier**, afin de réduire les émissions provenant de la production chimique et d'engrais azotés.

**Au niveau provincial**, les gouvernements se sont également engagés -à différentes échelles- dans un processus de réduction de gaz à effet de serre. A titre d'exemple, on peut citer M. Philippe Couillard, Premier ministre québécois, lequel avait affirmé s'agissant de la COP21, lors d'un sommet des provinces sur le climat en avril dernier, que « *son succès se construit maintenant dans les capitales du monde, incluant celles des États fédérés et des régions* ».

La réussite de la COP21, et plus largement la lutte contre le changement climatique, repose ainsi, à l'image du Canada, sur l'association de toutes les composantes du pays et de la société.

Suite aux élections législatives fédérales du 19 octobre dernier, l'arrivée du libéral M. Justin Trudeau au poste de Premier ministre, pourrait avoir des conséquences positives sur la contribution du Canada à la Conférence de Paris sur le climat.

Au cours de sa campagne, M. Justin Trudeau avait dit vouloir investir massivement dans les technologies vertes, instituer un marché du carbone et fixer des cibles ambitieuses de réduction des émissions de CO<sub>2</sub>, en concertation avec les provinces et territoires.

Après son investiture, le Premier ministre canadien a annoncé sa venue à Paris et s'est engagé, dans les trois mois suivants, à rencontrer les autorités des provinces et des territoires pour établir avec eux « **un plan pancanadien de lutte contre le changement climatique** ».

Au final, ainsi que cela a été souligné par le porte-parole du Secrétariat général de l'ONU, le Canada -qui fait partie du « Groupe des Sept »- pourrait jouer un rôle décisif pour assurer le succès de la COP21.

### **III. La lutte contre le terrorisme : une préoccupation commune**

Outre le changement climatique, les délégués ont également abordé, lors de cette session, la question de la lutte contre le terrorisme.

La France comme le Canada, dont le Parlement à Ottawa fut le lieu d'une attaque en octobre 2014, ont été la cible récente d'actes terroristes.

Les parlementaires ont pu échanger avec des interlocuteurs de premier plan s'agissant des problématiques de sécurité extérieure et intérieure. La délégation a ainsi rencontré M. Jean-Jacques Urvoas, député, président de la commission des Lois et rapporteur du projet de loi sur le renseignement. Les parlementaires ont discuté des dispositions

contenues dans ce texte et débattu de ses implications.

Ils ont également pu s'entretenir avec les directeurs de la sécurité du Sénat et de l'Assemblée nationale, s'agissant des dispositifs mis en œuvre face à la menace terroriste.

\*

Cette 43<sup>e</sup> session a permis de confirmer l'excellence des relations inter-parlementaires franco-canadiennes, députés et sénateurs français et canadiens ayant pu échanger librement sur leurs sujets de préoccupation communs.

La prochaine session d'échanges devrait se tenir en 2016 au Canada.

#### **Composition de la délégation**



**Madame Claudine LEPAGE**  
Présidente du groupe  
Sénatrice représentant les Français établis hors de France  
(Socialiste et Républicain)



**Mme Karine CLAIREAUX**  
Vice-présidente du groupe  
Sénatrice de Saint-Pierre-et-Miquelon  
(Socialiste et Républicain)



**Monsieur Charles REVET**  
Membre du groupe  
Sénateur de Seine-Maritime  
(Les Républicains)



**Monsieur André GATTOLIN**  
Vice-président du groupe  
Sénateur des Hauts-de-Seine  
(Ecolo)

**Composition du groupe d'amitié** : [http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami\\_583.html](http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_583.html)